



2^e groupe de travail Natura 2000 Baie du Mont Saint-Michel Milieux marins

28 septembre 2018, 9h30 – salle socioculturelle du Val-Saint-Père

Collectivités :

BAZIRE Romain ~ Syndicat Mixte Baie du Mont Saint-Michel
BION Rodolphe ~ Syndicat Mixte des Espaces Littoraux de la Manche
COCAIGN Jean-Yves ~ Ecomusée de la Baie du Mont Saint-Michel – Conseil départemental 50
GALTON Yan ~ Maire du Mont Saint-Michel
LE JOSSIC Annaïg ~ Mairie de Saint-Pair-sur-Mer
PAILLETTE Valentin ~ Syndicat Mixte des Espaces Littoraux de la Manche
PICOT Michel ~ Communauté de Communes Granville Terre et Mer
SANSON Alexis ~ Maire de Beauvoir

Usagers et leurs représentants :

AUMONT Lucile ~ Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins de Normandie
HAMON Nolwenn ~ Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins de Bretagne
JAN Louis ~ Association Littoral Pêche à pied
LE SAINT Caroline ~ Comité Régional de la Conchyliculture Bretagne Nord
MERRIEN Violaine ~ Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Elevages Marins 35
THERET Alain ~ Comité départemental de la pêche de plaisance 35 FNPP

Associations :

BARGAT Florian ~ Association AVRIL
CORRE Jérémie ~ Normandie Grands Migrateurs
GALLY François ~ Groupe d'Etudes des Cétacés du Cotentin
GAUTIER Gaël ~ Association Al Lark
GOGUEL Bernard ~ Bretagne Vivante
JACQUOT Marcel ~ Manche Nature
LE RENARD Marion ~ URCPPIE de Normandie
LEBAS Pierre ~ Amis des Rivages de la Baie
LESACHER Manuel ~ Centre de découverte de la baie

Scientifiques :

LE MAO Patrick ~ Ifremer - Laboratoire Environnement Ressources Bretagne Nord
ROLLET Claire ~ Ifremer - Laboratoire Environnement Ressources Bretagne Nord

Services de l'État et établissements publics :

ABELLARD Olivier ~ Agence Française pour la Biodiversité
BUREAU Isabelle ~ Conservatoire du Littoral

DOREY Jérôme ~ Direction Départementale des Territoires et de la Mer 50
GRIVAUD Morgan ~ Conservatoire du Littoral – Syndicat Mixte Littoral Normand
HONORE Stéphane ~ Agence Française pour la Biodiversité
JIGOREL Sébastien ~ Direction Départementale des Territoires et de la Mer 35
LEDARD Michel ~ Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bretagne
MALLET Nathalie ~ Sous-préfecture d'Avranches
RICHARD Arnaud ~ Agence Française pour la Biodiversité
ROBBE Sandrine ~ Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Normandie
TRAIMOND Gilles ~ Sous-préfet d'Avranches

Excusés :

Agence de l'Eau Loire-Bretagne
Bretagne Grands Migrateurs
Communauté d'Agglomération Mont Saint-Michel – Normandie
Conservatoire Botanique National de Brest
Direction Départementale de la Cohésion Sociale 50
Mairie de Genêts
Réserves Naturelles de France
ROBIN Thierry ~ Projet de CPIE de la Baie du Mont Saint-Michel
SAGE Couesnon
SAGE des Bassins Côtiers de la Région de Dol de Bretagne
Saint-Malo Agglomération

□ Démarche d'actualisation du Document d'Objectifs Natura 2000

Le groupe de travail s'inscrit dans une démarche d'actualisation du Document d'Objectifs des deux sites Natura 2000 de la baie du Mont Saint-Michel. Elaboré entre 2006 et 2009 et approuvé en 2011, ce document exhaustif doit aujourd'hui être mis à jour, pour actualiser le plan d'actions afin que celui-ci corresponde au mieux aux enjeux actuels du site et pour répondre aux obligations régies par le Code de l'Environnement.

Ce groupe de travail fait partie d'un cycle de réunions qui s'échelonnent au cours de l'année 2018 sur les différents secteurs et thématiques de la baie. Ces réunions ont pour objet de partager l'évaluation du Document d'Objectifs présentée au Comité de Pilotage du 20 novembre 2017, de la compléter le cas échéant, puis de concerter l'ensemble des acteurs concernés par la thématique et le territoire traité autour des perspectives de gestion et d'actions Natura 2000 à prioriser au cours des prochaines années.

Cette démarche s'inscrit également dans le cadre du plan de gestion UNESCO de la baie du Mont Saint-Michel (volet lié au patrimoine naturel) en cours d'élaboration et de l'animation du site RAMSAR de la baie du Mont Saint-Michel.

Les diaporamas et le relevé de décisions du groupe de travail sont joints au présent compte-rendu.

□ Perspectives

L'opportunité de créer un comité de gestion spécifique aux récifs d'Hermelles sera étudiée dans le cadre du projet de création d'un arrêté préfectoral de protection sur cet habitat naturel.

Des actions de sensibilisation des pêcheurs professionnels et de loisir seront développées au sujet des récifs d'Hermelles dans le cadre du déploiement des actions de communication et de sensibilisation en Baie.

Un portage de l'observatoire de la pêche à pied par des structures opératrices locales à définir permettra d'assurer ces actions de sensibilisation auprès des pêcheurs à pied. Des rencontres seront également organisées auprès des pêcheurs professionnels en lien avec les Comités Régionaux des Pêches.

Une réflexion sur la restriction du prélèvement d'huîtres en période estivale sera engagée sur le récif de Sainte-Anne, sur proposition de l'association Littoral pêche à pied.

L'analyse des risques d'atteinte aux objectifs de conservation des sites Natura 2000 par les activités de pêche maritime professionnelle sera menée en baie du Mont Saint-Michel d'ici 4 à 5 ans dans l'objectif de répondre aux objectifs de préservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire.

Une réunion de présentation du bilan du ramassage des déchets conchyliques effectués en baie est envisagée pour optimiser les actions menées en Ile-et-Vilaine et dans la Manche.

Une réflexion sera menée sur l'opportunité de développer des projets d'Aires marines éducatives en baie, en lien avec les structures d'éducation à l'environnement.

Une réévaluation des stocks de crépidule présents en baie sera envisagée ainsi qu'une évaluation de l'incidence de l'espèce sur les habitats d'intérêt communautaire.

Les expérimentations de valorisation durable des sous-produits coquilliers (éco-digesteur, méthanisation) sont en cours de développement par le Comité Régional de Conchyliculture de Bretagne nord. Dans l'attente, un encadrement de l'épandage des moules sous taille a été mis en œuvre.

Une présentation des différents plans d'actions et de contrôle MISEN relatifs au Domaine Public Maritime sera proposée au cours d'un prochain groupe de travail Natura 2000.

Un suivi des repositoires à phoques à marée haute sera organisé afin d'obtenir des données sur ce volet de connaissance actuellement manquant. Une réflexion sera, par ailleurs, menée en vue du déploiement de l'observatoire des usages à marée haute, afin de suivre les interactions des usages avec les phoques pendant cette période critique pour eux.